

	Artistes	Domaine	Titre	Projet
<b>A</b>	<b>Amélie Manet</b>	<b>Théâtre</b>	Créer et jouer un conte populaire à la manière des Contes de la rue Broca de Pierre Gripari.	PS à CM2 20h
<b>B</b>	<b>Alice Faure</b>	<b>Théâtre</b>	Le médecin malgré lui, jouer à jouer	CP CM2 20h
<b>C</b>	<b>PASCAL FLEURY</b>	<b>Danse contemporaine</b>	danse à l'école	GS CM2 Plusieurs classes 15 à 20h
<b>D</b>	<b>Benoît N'GUYEN</b>	<b>Théâtre et écriture</b>	La poésie du détournement	CE1 à CM2 20 h Plusieurs projets
<b>E</b>	<b>Majid Chikh Miloud</b>	<b>Théâtre</b>	Il était une fois les contes revisités	Cycle 3 de préférence 20h
<b>F</b>	<b>Michelle</b>	<b>Théâtre</b>	Ecriture et mise en scène	Cycle 1 et 2 20h
<b>G</b>	<b>Bérengère Altieri-Leca</b>	<b>Danse contemporaine</b>	Au fil de la transmission, apprends moi	CE1 à CM2 20h

Les volumes horaires, le nombre de classes sont donnés à titre indicatif ; des adaptations au projet commun (artiste intervenant-enseignant) seront possibles.

La présentation des travaux n'est pas un objectif en soi. Les restitutions pourront prendre des formes diverses : ateliers ouverts, rencontres de classes, invitation aux parents, ...

Les dates de restitution doivent être communiquées au plus tôt pour s'assurer de la disponibilité du conseiller pédagogique et de la chargée de développement des jeunes publics et pour permettre la communication entre artistes.

Des visites de la MTD (1h30) sont possibles ; les classes sont également invités aux représentations de la saison culturelle.

Un avant-projet sera transmis à la circonscription sous la forme d'une « **Demande de participation à un dispositif partenarial** ».

L'attribution des projets en concertation avec les partenaires de la Maison du Théâtre et de la Danse se décident selon les critères suivants :

- continuité de projets pour une seconde année
- pertinence des demandes des enseignants en lien avec les projets des classes, du partenariat et les apprentissages des élèves répartition géographique sur le territoire de la circonscription
- répartition dans les établissements des différents projets partenariat réitération des demandes des enseignants
- projets menés sur 2 ans au maximum